

ACTES - SEPTEMBRE 2026



Journée FRB 2026 | Entreprises et biodiversité : La recherche comme cap, l'action comme responsabilité

Les actes



CONTRIBUTIONS

RÉDACTION

Fanny Lavastrou

RELECTURE

Hélène Soubelet, Denis Couvet, Philippe Zaouati, Clément Feger, Harold Levrel, Emmanuelle Matras-Swynghedauw, Sandrine Berthet, Diana Mangalagiu, Lora Rouvière, Simon Woodsworth, Karine Princé

CREDIT PHOTO

Felix Mittermeier sur pexels

RÉFÉRENCE

Lavastrou, F. (2026). Journée FRB 2026 - Entreprises et biodiversité : La recherche comme cap, l'action comme responsabilité. Fondation pour la recherche sur la biodiversité.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.22282454>

SOMMAIRE

CONTRIBUTIONS.....	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION	4
MOTS D’OUVERTURES	5
CONFERENCES INTRODUCTIVES – LES FONDATIONS D’UN AVENIR COMMUN	6
Un regard scientifique	6
Un regard finance durable	6
LES DISPOSITIONS PROPICES AU CHANGEMENT	7
Intervention par Hélène Valade, directrice développement environnement chez LVMH	7
Au-delà de la mesure : le potentiel transformateur de la comptabilité écologique.....	7
Investissement pour la biodiversité : contextes et conditions.....	7
Biodiversité et risque systémique : enjeux pour les Banques Centrales.....	8
MOTS D’OUVERTURE DE L’APRES-MIDI.....	8
ENTREPRISES, CHANGER DE CAP ?.....	9
Ouverture de la session	9
Biodiversité et entreprises : dépendances, impacts, risques et opportunités de transformation.....	9
TABLE RONDE : DE LA SCIENCE A L’ACTION : COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES S’EMPARER DES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT IPBES ? ..	10
LES SCENARIOS : DES OUTILS D’APPUI A LA DECISION PUISSANTS	11
Scénarios de biodiversité : un outil stratégique pour naviguer l’incertitude ..	11
CLOTURE DE L’EVENEMENT.....	11

INTRODUCTION

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a proposé en 2026, avec le soutien du MNHN, de l'OFB et de l'Institut océanographique, Fondation Albert Ier, Prince de Monaco, de consacrer sa Journée annuelle aux enjeux de transformation des systèmes économiques et financiers.

Bien que sa nécessité ne soit plus à démontrer, la transformation des systèmes économiques et financiers implique des engagements pour toutes et tous. Le dernier rapport de l'Ipbes – le « Giec de la biodiversité » – sorti en février 2026, dresse un portrait complet des responsabilités, mais aussi des opportunités qui s'ouvrent aux entreprises, analyse les outils à mobiliser par celles-ci, par l'État et la société civile, leur rôle-clé. Il porte un message fort : transformer l'essai est possible !

À travers cette Journée FRB, la Fondation a apporté son regard sur ce rapport majeur, en réunissant communautés scientifiques et parties prenantes publiques et privées afin de discuter des avancées permises par le rapport, des responsabilités et des opportunités pour les entreprises, les acteurs publics et les citoyens et citoyennes. Les échanges ont été l'occasion de confronter connaissances théoriques et réalités de mises en pratique.

MOTS D'OUVERTURES

Par [Hélène Soubelet](#), directrice générale de la FRB, [Nirmala Séon-Massin](#), directrice de l'expertise au MNHN et Anne Le Strat, Directrice générale déléguée de l'OFB

Hélène Soubelet ouvre cette 11^e Journée annuelle de la FRB consacrée au rapport entreprises et biodiversité de l'IPBES, qui soulève d'immenses questions pour les parties prenantes que la FRB se réjouit d'accompagner. Dans le contexte géopolitique actuel, la place de la recherche est interrogée. Cette journée a été collectivement l'occasion d'apporter des éléments de réponse : comment la recherche doit-elle se positionner ? Jusqu'où doit-elle aller dans le transfert des messages scientifiques ? Et comment articuler savoir scientifique et savoirs d'expertise des parties prenantes ? Cette édition prolonge les réflexions des précédents événements FRB sur finance et écoblanchiment en s'intéressant plus largement au rapport entreprises-biodiversité : impacts, dépendances, risques et opportunités.

Partenaire de cette édition, le MNHN, représenté par **Nirmala Séon-Massin**, réaffirme son engagement pour la société et sa volonté de “monter le son pour la biodiversité”. Dans les travaux du Muséum, les données sont au cœur de l'action et concernent aussi les acteurs socio-économiques, notamment à travers des recherches sur les certificats et crédits de biodiversité. La diffusion est également centrale pour le MNHN, *via* la formation initiale et continue, les outils de sensibilisation, et un appui aux négociations internationales, notamment lors de la dernière plénière de l'IPBES. Pour enrayer le déclin de la biodiversité, Nirmala Séon-Massin insiste : il faut que celle-ci irrigue tous les secteurs, toutes les actions et toutes les prises de décision.

Anne Le Strat représentant l'office français de la biodiversité (OFB), partenaire de l'événement, souligne sa mission d'accompagnement des politiques publiques et des acteurs. Cet accompagnement permet de construire des programmes d'action et des dispositifs pour concilier protection de la biodiversité et enjeux socio-économiques. Anne Le Strat rappelle l'expertise de l'institution, notamment mobilisée lors de la délégation à Manchester pour le rapport de l'IPBES. Elle donne rendez-vous au prochain Forum « Économie et Biodiversité », les 3 et 4 novembre à la Villette.

[\(RE\)VOIR LES MOTS D'OUVERTURE](#)

CONFERENCES INTRODUCTIVES – LES FONDATIONS D’UN AVENIR COMMUN

- **Un regard scientifique**

Par [Denis Couvet](#), président de la FRB

Denis Couvet présente le rapport de l'IPBES sur les entreprises, qui met en lumière leur relation asymétrique à la biodiversité. Pour que les systèmes économiques et financiers opèrent une transition écologique profonde, il faut que la société civile le décide politiquement : c'est l'« environnement porteur », structuré en cinq dimensions. Les entreprises peuvent se déployer selon quatre niveaux de décision, organisés en pyramide inversée : opérations de terrain, chaînes de valeur, modèle économique, stratégies d'investissement. À chaque niveau, elles peuvent se fixer quatre objectifs méthodologiques : screening des options, comparaison, suivi et observation des changements de biodiversité, objectifs pour lesquels cinq types de méthodes peuvent être déployées. L'IPBES a croisé, dans une matrice, les niveaux décisionnels les objectifs et les méthodes associées. Il en ressort qu'actuellement les analyses réalisées au moment des investissements afin d'évaluer leur qualité, reste assez grossière, ce qui concerne les modèles macroéconomiques et les analyses de cycle de vie.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE DENIS COUVET](#)

[Consultez le diaporama de l'intervention](#)

- **Un regard finance durable**

Par [Philippe Zaouati](#), directeur général de Mirova

Philippe Zaouati livre un regard de praticien sur la transformation possible des systèmes économiques et financiers face à l'effondrement de la biodiversité. S'appuyant sur l'expérience du climat, il dégage quatre enseignements qui raisonnent avec les enjeux biodiversité : la finance sait innover, la mesure transforme les comportements, la notion de risque s'élargit, et une logique d'exclusion cède la place à une logique d'impact positif. Le rapport de l'IPBES le rappelle : nos économies dépendent du vivant bien plus qu'on ne le pense. La biodiversité n'est plus un enjeu de conservation, mais de résilience économique. Philippe Zaouati présente les réponses de Mirova (Land Degradation Neutrality Fund, engagement actionnarial, Mirova Research Center, partenariat FRB) et conclut sur un message optimiste, porté par l'essor des outils financiers et une nouvelle génération formée à ces enjeux.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE PHILIPPE ZAOUATI](#)

LES DISPOSITIONS PROPICES AU CHANGEMENT

- Intervention par [Hélène Valade](#), directrice développement environnement chez LVMH

Hélène Valade témoigne de la mise en mouvement de LVMH dans le contexte du rapport de l'IPBES. Elle souligne qu'il ne faut pas penser la biodiversité en silo, de même que l'entreprise ne peut être traitée isolément : il faut penser en interdépendances plutôt qu'en impacts, en activant réglementation, valeurs et innovation. Chez LVMH, cela se traduit par trois axes : travailler ensemble (monde scientifique, agriculteurs, éleveurs, vers des pratiques régénératrices) ; mesurer les interdépendances (comme celle du parfum à la pollinisation) ; et expérimenter sous regard scientifique (via le World Living Soils Forum sur les sols par exemple). Elle évoque enfin les travaux sur les crédits biodiversité, en veillant à éviter les écueils des crédits carbone, et conclut sur un appel à unir les forces entre disciplines.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION D'HÉLÈNE VALADE](#)

- Au-delà de la mesure : le potentiel transformateur de la comptabilité écologique

Par [Clément Feger](#), maître de Conférences en Gestion de l'environnement à AgroParisTech

Clément Feger propose une vue d'ensemble sur la comptabilité écologique, en distinguant trois notions souvent confondues : mesure, évaluation et comptabilité. Le rapport analyse cinq familles d'outils de mesure d'impact et de dépendance, évalués selon des critères issus des sciences dures. Mais mesurer n'est pas évaluer : l'évaluation dépend d'une vision du monde (anthropocentrique, biocentrique ou pluricentrique) qui détermine la nature de l'impact. Clément Feger défend l'intérêt d'intégrer ces valeurs dans les systèmes comptables des entreprises, langage fondamental des organisations qui permet de penser le lien entre information, gouvernance et action collective. Ce sont les approches intégrant les valeurs biocentriques et pluricentriques qui ont le plus fort potentiel transformateur. Il conclut sur l'enjeu d'une comptabilité écosystème-centrée, permettant d'appuyer la cogestion des interdépendances à l'échelle des territoires.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE CLÉMENT FEGER](#)

- Investissement pour la biodiversité : contextes et conditions

Par [Harold Levrel](#), Professeur d'économie au Muséum national d'Histoire naturelle

Harold Levrel s'exprime sur les investissements dans la biodiversité, freinés par sa complexité et sa nature de bien public, peu incitative pour les entreprises. Les dépenses des entreprises dans la biodiversité n'ont pas augmenté entre 2000 et 2020, contrairement à celles de l'administration, en forte hausse. La conscience de la dépendance à la biodiversité reste faible chez les entreprises, et la perte de PIB mondial anticipée, liée à son érosion (0,7 %/an) peine

à créer un sentiment d'urgence, malgré des cas concrets (pertes agricoles, baisse de cotation de Bayer). Des dynamiques positives existent néanmoins, portées par des normes plus simples mais plus exigeantes. Les secteurs de la restauration et de l'ingénierie écologique en ont profité, grâce à certains pays, notamment les États-Unis, qui appliquent des exigences plus élevées qu'en France sur la séquence éviter-réduire-compenser. Harold Levrel plaide pour une approche locale et une lecture des investissements à trois niveaux : bien-être collectif, économie réelle, économie financière.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION D'HAROLD LEVREL](#)

- **Biodiversité et risque systémique : enjeux pour les Banques Centrales**

Par [Elise Kremer](#), économiste chercheuse à la Banque de France – Direction Générale de la Stabilité Financière et des Opérations

Élise Kremer présente le rôle des banques centrales face à la perte de biodiversité, identifiées par l'IPBES comme des acteurs clés. Plusieurs risques sont susceptibles d'affecter leur mandat. Les risques physiques découlent de la dégradation de la biodiversité : baisse de productivité des secteurs dépendants, détérioration des finances publiques, pressions inflationnistes, risque de transmission au système financier. Les risques de transition sont liés aux cibles du cadre de Kunming-Montréal : leur mise en œuvre génère des coûts de mise en conformité, des risques juridiques, ou des atteintes à la réputation des entreprises. Face à ces enjeux, la Banque de France agit à plusieurs niveaux : exemplarité en tant qu'organisation, promotion de la recherche interne et externe française, et collaborations au sein de l'Eurosystème comme au sein du NGFS (Network for Greening the Financial System).

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION D'ÉLISE KREMER](#)

MOTS D'OUVERTURE DE L'APRÈS-MIDI

Par [Barbara Pompili](#), ambassadrice déléguée à l'environnement

Barbara Pompili introduit l'après-midi de cette journée. La publication de l'évaluation de l'IPBES sur entreprises et biodiversité est saluée comme un jalon scientifique majeur, confirmant la dépendance des entreprises au vivant et la nécessité d'anticiper les risques liés à la biodiversité au même niveau que les risques climatiques. Le rapport propose aussi des options opérationnelles et montre que l'action pour la biodiversité peut être source d'opportunités, et non seulement de contraintes. Elle remercie la FRB pour son rôle de mobilisation de l'expertise et de médiation entre recherche et action, notamment face à la désinformation, ainsi que pour son rôle de plateforme de dialogue avec les parties prenantes publiques et privées. La journée est présentée comme une étape de préparation collective vers la COP17, renforçant les alliances entre entreprises, science et pouvoirs publics.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE BARBARA POMPILI](#)

ENTREPRISES, CHANGER DE CAP ?

- Ouverture de la session

Par [Sandrine Berthet](#), déléguée à la transition écologique de la Direction générale des entreprises

Sandrine Berthet introduit cette séquence sur le changement de cap des entreprises. Elle identifie plusieurs freins à leur mobilisation sur la biodiversité, comparée à la décarbonation : l'absence d'indicateur simple et un frein culturel, le sujet restant perçu comme secondaire. Elle note toutefois un espoir du côté des institutions financières, dont la pression commence à infléchir les entreprises. Le rapport de l'IPBES est salué pour le lien qu'il démontre entre pérennité des entreprises et vivant, et pour son approche par chaîne de valeur. Elle retient aussi l'aspect mobilisation : rien ne peut se faire sans l'engagement conjoint des acteurs publics, privés (entreprises et institutions financières) et associatifs. Elle illustre cela par un projet mené avec l'OFB et le Commissariat général au développement durable (CGDD), accompagnant quatre filières (cosmétique, construction, tourisme, agroalimentaire) selon trois axes : recensement, diagnostic, trajectoires de réduction. Elle conclut sur le rôle central de la connaissance scientifique.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE SANDRINE BERTHET](#)

- Biodiversité et entreprises : dépendances, impacts, risques et opportunités de transformation

Par [Diana Mangalagiu](#), professeure en environnement, stratégie et prospective à Neoma Business School, France et Associate Fellow à l'Université d'Oxford

Diana Mangalagiu interroge : quel type d'entreprise peut survivre dans un monde où le vivant est en péril ? Les entreprises se voient ajouter de nouvelles dimensions (climat, puis biodiversité, puis eau), mais la question est mal posée : il ne s'agit pas de savoir ce qu'il va leur être ajouté, mais si elles internalisent réellement ces enjeux ou répondent seulement à un reporting. La biodiversité est présente dans les modèles d'affaires, mais de manière diffuse. Elle pointe plusieurs angles morts : risque mal anticipé sur les actifs de long terme, manque de légitimité territoriale, risque de verrouillage d'une transition tardive et souligne que le vrai risque est stratégique : l'inadéquation des cadres de décision face aux dépendances socio-écologiques. Elle plaide pour l'expérimentation malgré les obstacles et des stratégies qui changent les arbitrages et non pas seulement les indicateurs.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE DIANA MANGALAGIU](#)

[Consultez le diaporama de l'intervention](#)

TABLE RONDE : DE LA SCIENCE A L'ACTION : COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES S'EMPARER DES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT IPBES ?

Animation par [Constance von Briskorn](#) Responsable Biodiversité et Finance durable chez Entreprises pour l'Environnement

Avec :

- [Silvestre Mazin](#), Responsable Climat et Biodiversité chez Axa
- [Lôra Rouvière](#), Cheffe de l'Unité entreprises et biodiversité à L'OFB
- [Simon Woodsworth](#), Directeur de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie

Silvestre Mazin décrit l'engagement d'AXA sur la biodiversité, identifiée comme risque émergent majeur dans son *AXA Futurist Report*, et reconnue comme enjeu stratégique et matériel. Le groupe applique les pratiques de reporting *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD) et mesure qu'environ 15 % de son portefeuille est impactant ou dépendant des écosystèmes. Une feuille de route a été construite avec Act4Nature International, recoupant plusieurs leviers du rapport de l'IPBES : restriction des activités à impact négatif, mesure et reporting, formation des dirigeants, prévention, décarbonation et contribution positive. Il illustre son propos par une assurance lancée avec Scor pour des projets de restauration écologique, comme une forêt humide en Louisiane. Il souligne enfin le besoin de mieux développer les scénarios de biodiversité, et présente le soutien d'AXA à la recherche, via leur soutien à la Fondation Tara Océan ou la Chaire AXA.

Lora Rouvière souligne la maturité variable des entreprises sur la biodiversité. Leur programme « Entreprises engagées pour la nature » a d'abord mobilisé les grandes entreprises, avec des compétences souvent cantonnées aux directions RSE. L'enjeu actuel est d'élargir aux PME et TPE via des outils dédiés (Diag Biodiversité avec Bpifrance, déclinaison de la méthode ACT Climat avec l'Ademe) et *via* les filières professionnelles. Le rapport de l'IPBES conforte les messages déjà portés par l'OFB, avec une force renforcée par son adoption par 150 États. Sa valeur ajoutée réside dans l'identification de leviers d'action par type d'acteur et dans sa grille d'analyse méthodologique, précieuse face à la multiplicité des outils existants. Concernant le cadre SBTN (*Science Based Targets Network*), elle souligne qu'il fonctionne comme un parcours méthodologique plutôt que des cibles préétablies. Elle pointe deux limites : la traçabilité des données, et le besoin persistant d'expertise de terrain.

Simon Woodsworth apporte un éclairage territorial. Il présente les ARB, structures créées par les régions et l'OFB pour le suivi de la biodiversité, la mise en réseau des acteurs et l'accompagnement des porteurs de projet. Le vrai sujet aujourd'hui, souligne-t-il, c'est de s'adresser aux entreprises dans leur globalité, d'où le défi de passer d'un accompagnement de niche à un accompagnement massifié, via des dispositifs comme le Biodiv Tour ou des webinaires. Il retient deux mots du rapport de l'IPBES : efficacité et subsidiarité, cibler les bons interlocuteurs au bon moment et au bon endroit, les ARB orientant vers les acteurs spécialisés plutôt que de s'y substituer. Il illustre enfin le lien recherche, connaissance et action via la séquence éviter-réduire-compenser : face au déficit de connaissances qui s'avèrent pourtant nécessaires à la réalisation des grands projets d'aménagement, des programmes de recherche dédiés devraient permettre des infrastructures toujours plus intégrées écologiquement.

[\(RE\)VOIR LA TABLE RONDE](#)

LES SCENARIOS : DES OUTILS D'APPUI A LA DECISION PUISSANTS

Animation par [Charlotte Navarro](#), copilote du Programme Scénario#2 de la FRB

- Scénarios de biodiversité : un outil stratégique pour naviguer l'incertitude

Par [Karine Princé](#), chercheuse au CESCO-MNHN – Experte auprès de la Commission européenne
Karine Princé présente les scénarios comme outils d'exploration des futurs possibles. Un même objectif, comme la neutralité carbone à l'horizon 2050, peut être atteint par des trajectoires aux conséquences très différentes pour la biodiversité, d'où l'intérêt des scénarios pour éclairer les choix d'aujourd'hui. Les travaux de Leclère *et al.* montrent qu'aucun levier isolé ne permet d'inverser le déclin de la biodiversité : seule une combinaison de conservation, restauration et transformation des modes de production/consommation le permet. Le projet Nest 2050 (FRB) a évalué l'impact sur l'avifaune française des quatre scénarios de neutralité carbone de l'Ademe. Résultat clé : un même objectif climatique ne donne pas un résultat unique pour la biodiversité. Les scénarios fondés sur la sobriété et la dynamique territoriale améliorent nettement les tendances, contrairement à ceux misant sur la technologie ou les mesures correctives. L'intervenante souligne le rôle des scénarios comme support de dialogue, malgré leurs limites : échelles hétérogènes, diversité des parties prenantes, incertitude des modèles.

[\(RE\)VOIR L'INTERVENTION DE KARINE PRINCÉ](#)

[Consultez le diaporama de l'intervention](#)

CLOTURE DE L'EVENEMENT

Grand témoin scientifique : [Harold Levrel](#), Professeur d'économie au Muséum national d'Histoire naturelle

Harold Levrel propose une conclusion volontairement partielle et partielle. Il interroge le rapport de l'IPBES, qui place le système économique à côté des systèmes techniques et de valeurs, alors qu'il les englobe : les systèmes d'information publics restent structurellement organisés pour accompagner les activités économiques, plutôt que pour documenter leurs impacts. Il pointe la perte d'influence des directions environnement dans les entreprises, et regrette le peu d'attention portée à la demande, freinée côté public par le recul réglementaire, et côté privé par les contraintes budgétaires. Il questionne également la préférence des entreprises pour des actions externalisées (fondations, compensations) plutôt qu'une transformation réelle de leur modèle d'affaires. Il conclut sur l'importance de la comptabilité écologique pour objectiver les dettes écologiques, et appelle les entreprises à assumer un rôle politique plus affirmé dans le domaine de la protection de la biodiversité.

Grand témoin sociétal : [Lôra Rouvière](#), Cheffe de l'Unité entreprises et biodiversité à L'OFB

Lôra Rouvière propose une synthèse des mots et phrases marquants de la journée. Elle retient qu'une donnée qualitative n'en est pas moins importante, en écho à l'idée de rendre visible ce qui ne l'était pas, pour transformer les comportements au-delà de la seule mesure

quantitative. Elle note que le manque de prise de conscience des interdépendances reste un constat récurrent, tout en saluant l'approche par les risques — portée par la finance et l'assurance — comme porte d'entrée progressive. Elle envisage le résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'IPBES comme une feuille de route à la fois collective et individuelle. Elle retient le mot « courage », et l'idée que l'enjeu est la résilience économique. Elle souligne enfin l'importance de la mobilisation collective et du capital humain.

[Denis Couvet](#), président de la FRB

Dans le mot de la fin, **Denis Couvet** revient sur le sentiment mêlé de la journée : de nombreuses propositions novatrices, dont le public a néanmoins interrogé le caractère concret. Il propose un éclairage darwinien : le processus mutation-sélection suppose d'abord une phase de diversité avant que la sélection n'opère. C'est aussi le cas pour les entreprises, sans entreprises novatrices, pas de sélection possible. Le rôle des parties prenantes est donc d'alimenter cette diversité et cette innovation. Il met en garde contre l'idée, y compris présente dans le modèle de l'IPBES, d'une capacité omnisciente des États à réguler, de la société civile à critiquer, et des entreprises à se mobiliser. Il conclut par des remerciements aux partenaires, intervenants et intervenantes, prestataires, public et pôles de la FRB, avant de donner rendez-vous l'année prochaine.

[\(RE\)VOIR LES CONCLUSIONS](#)